Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8370943
Centre d'intérêt: 540

Fredette, Jean-Claude.

Grille d'évaluation formative des apprentissages pratiques en enseignement professionnel : guide de l'utilisateur / par Jean-Claude Fredette et Guy Robidas. -- Sherbrooke : Université de Sherbrooke, Programme de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel, 1983.
vi, 16 f. ; 28 cm.

Glossaire: f. 8-9.

ISBN 2-920558-00-5

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Evaluation de l'apprentissage *Evaluation formative *Enseignement professionnel *Formation pratique *Instrument d'évaluation *Guide *Secondaire (Niveau)

Le cahier forme un complément au rapport de recherche intitulé: ##Grille d'évaluation formative des apprentissages pratiques en enseignement professionnel##. Il constitue un outil de travail devant faciliter à l'enseignant l'utilisation de cette grille. Une première partie est consacrée à la définition des concepts; la seconde réunit des conseils d'utilisation découlant des résultats de l'expérimentation effectuée en milieu scolaire.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8170404, 8170765, 8270903, 8270904, 8370942
Financement: Bénéficiaire - Université de Sherbrooke
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGERU
Programme(s) de subvention - PPMEP
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8370943

Plan
de perfectionnement
des maîtres
en enseignement
professionnel

P.P.M.E.P.

GRILLE D'ÉVALUATION FORMATIVE DES APPRENTISSAGES PRATIQUES EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Guide de l'utilisateur

par

Jean-Claude Fredette et Guy Robidas

Faculté d'éducation
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

E D U Q 8370943

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ D'EDUCATION

GRILLE D'ÉVALUATION FORMATIVE DES APPRENTISSAGES PRATIQUES EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Guide de l'utilisateur

par

Jean-Claude Fredette et Guy Robidas

JUILLET 1983

Cette recherche a été réalisée grâce à une subvention octroyée par le ministère de l'Éducation du Québec.

Au Programme de Perfectionnement des Maîtres en Enseignement Professionnel (PPMEP) de l'Université de Sherbrooke

© Publication du PPMEP de Sherbrooke

Tous droits réservés
Université de Sherbrooke
Faculté d'éducation
Département de pédagogie
Programme de Perfectionnement
des Maîtres en Enseignement Professionnel

2e trimestre 1983
ISBN 2-920558-00-5

PARTICIPANTS À LA RECHERCHE

Marthe **Bédard Tétreault**, enseignante en service de la santé, Polyvalente Le Phare

Paul-Henri **Boulanger**, enseignant en mécanique, Polyvalente Le Triolet

Claudette **Fauteux Bachand**, enseignante en couture et habillement, Ecole Secondaire Camirand

Jean-Claude **Fredette**, conseiller pédagogique en enseignement professionnel à la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, **chercheur principal**

Guy **Gadbois**, enseignant en équipement motorisé, Polyvalente Montcalm

Gaétan **Laflamme**, responsable du PPMEP, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

Pierrette **Lapointe Gagnon**, enseignante en coiffure, Polyvalente Le Phare

Lise **Lessard Béliveau**, secrétaire, aux services éducatifs, Commission Scolaire Régionale de l'Estrie

Philippe **Marois**, enseignant en équipement motorisé, Polyvalente Le Phare

Yvon **Pilon**, enseignant en imprimerie, Polyvalente Le Triolet

Damien **Plante**, enseignant en meuble et construction, Polyvalente Montcalm

Denise **Provençal**, secrétaire, Faculté d'éducation

Guy **Robidas**, professeur à la Faculté d'éducation, **chercheur principal**

Lucette **Rouleau Plamondon**, enseignante en esthétique, Ecole Secondaire Camirand

Marcel G. **Roy**, enseignant en hydrothermie, Polyvalente Le Triolet

Johanne **Sévigny**, secrétaire, Faculté d'administration

Document réalisé sur traitement de textes par Denise Provençal, en collaboration avec Johanne Sévigny

Avis au lecteur

Cette grille d'observation et d'évaluation fait suite à la recherche commencée en octobre 1982 et dont le rapport final a été déposé en juin 1983 à l'Université de Sherbrooke.

Le lecteur désireux de recevoir de plus amples informations se rapportant soit au contexte théorique, soit à l'expérimentation, soit aux observations ou expérimentations, n'a qu'à consulter le rapport intitulé: Grille d'évaluation formative des apprentissages pratiques en enseignement professionnel.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE PARTIE
LES ÉLÉMENTS COMPOSANTS DE LA GRILLE 3

- Prototype de la grille d'évaluation 4
- Définitions des termes 5
- Définitions des degrés d'apprentissage 6
- Définitions des éléments de la grille 8

DEUXIÈME PARTIE
CONSEILS PRATIQUES POUR L'UTILISATIO ' DE LA GRILLE 10

1. À quel moment doit-on évaluer? 11
2. Pourquoi utiliser la grille? 13
3. Comment utiliser la grille? 14
   3.1 Consignes 14
   3.2 Réponses aux questions 15

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Ce document se veut un complément au Rapport de recherche intitulé: "GRILLE D'ÉVALUATION FORMATIVE DES APPRENTISSAGES PRATIQUES EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL".

Alors que le Rapport fait état des objectifs, de la démarche méthodologique et des résultats de la recherche, ce fascicule vise la transmission d'informations concernant la structure de la grille en définissant ses composantes d'une part, concernant les conseils pratiques susceptibles d'en faciliter l'utilisation, d'autre part.

Le document se divise donc en deux parties dont la première est consacrée à la définition des concepts, la seconde aux observations et suggestions découlant de l'analyse des résultats de l'expérimentation effectuée en milieu scolaire.

Le fascicule constitue un outil de travail pour l'enseignant ou l'instructeur qui désirera utiliser la grille d'évaluation dans la pratique de l'enseignement. À cette fin, le texte est rédigé succintement et ne contient que les renseignements qui devraient permettre une bonne compréhension de l'instrument et de l'usage qu'on peut en faire.

PREMIÈRE PARTIE

LES ÉLÉMENTS COMPOSANTS DE LA GRILLE

GRILLE D'OBSERVATION ET D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES PRATIQUES

MODULE:	CODE:	NOM DE L'ÉLÈVE:

DESCRIPTION DE LA TÂCHE OU OBJECTIF:

ÉCHELLE D'APPRÉCIATION

I Faible | II Passable | III Bon | IV Très bon | V Excellent

Aspects observables	1	2	3	4	5	Évaluation et décision
Interprétation de la tâche						
Compréhension de la tâche;						
Diagnostic;						
Décision.						
Attitudes (Voir au verso)						

CARACTÉRISTIQUES DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

NIVEAU I

Phase de l'initiation:
a) La tâche est nouvelle
b) L'exécution exige l'observation et l'imitation d'un modèle, des consignes ou indices, des explications

NIVEAU II

Phase d'essais-erreurs:
a) La tâche est identique ou semblable à une autre déjà exécutée
b) L'exécution requiert des essais et l'acquisition de nouvelles habiletés

NIVEAU III

Phase de routine d'exécution:
a) La tâche est apprise ou connue
b) L'exécution implique que le nombre et la séquence des actions sont connus

NIVEAU IV

Phase de l'automatisme:
a) La tâche ne présente plus de difficultés particulières
b) L'exécution implique la précision, la souplesse, la rapidité

NIVEAU V

Phase de compétence:
a) La tâche est réalisée selon les critères d'excellence
b) L'exécution est possible indépendamment des conditions spécifiques

Aspects observables	1	2	3	4	5	Évaluation et décision
Éléments du travail						
Choix des éléments du travail;						
Vérification et entretien des éléments;						
Disposition fonctionnelle des éléments;						
Précautions dans la manipulation;						
Mise en marche des machines ou appareils;						
Réalisation des opérations						
Ordre séquentiel des opérations;						
Manipulation des outils et utilisation;						
Consultation des sources;						
Économie des ressources;						
Dextérité et adresse;						
Posture;						
Qualité des opérations.						

Commentaire général:

Date:	Signature de l'enseignant:

Publication du PPMEP Sherbrooke
ISBN 2-920688-00-5

DÉFINITION DES TERMES

1. INTERPRÉTATION DE LA TÂCHE:

Correspond à l'identification d'un problème ou d'une situation-problème dans le but d'apporter une solution.

1.1 **Compréhension de la tâche**: Avoir une idée claire du but à atteindre, c'est-à-dire "SAVOIR QUOI FAIRE". Installer un phare, pendre une porte, confectionner un pantalon, faire une coupe de cheveux, déplacer un malade, faire cuire un canard, souder une pièce métallique, etc...

1.2 **Diagnostic**: Détecter une défectuosité, en identifier les causes, c'est-à-dire "SAVOIR POURQUOI". Usure d'une pièce, fissure, matériel défectueux, etc.

1.3 **Décision**: Déterminer les opérations, identifier les éléments du travail, c'est-à-dire "SAVOIR COMMENT FAIRE". Déterminer la procédure, établir la liste du matériel requis, reconsidérer les éléments du problème, etc...

2. ÉLÉMENTS DU TRAVAIL:

Tout matériel requis pour l'exécution d'une tâche, ainsi que les éléments (objets ou personnes) sur lesquels s'effectueront les opérations techniques. Matières premières, appareils, machines, outils, instruments de mesure, accessoires, plans et devis, manuels de fabricants, chartes ou tables de spécification, vêtements spéciaux et articles de protection.

2.1 **Choix des éléments du travail**: Éléments essentiels, accessoires appropriés, sécuritaires.

2.2 **Vérification et entretien des éléments**: Vérification du fonctionnement et de la qualité fonctionnelle (réglage, affûtage, calibrage, etc...) entretien préventif (huile, peinture, nettoyage, etc...)

2.3 **Disposition fonctionnelle des éléments**: À portée de la main, selon l'ordre de l'utilisation, selon l'ordre de la fréquence d'utilisation, mise en place des éléments sur lesquels s'effectueront les opérations techniques.

2.4 **Précautions dans la manipulation**: Déplacement, dépôt, rangement des éléments.

2.5 **Mise en marche des machines ou appareils**: Respect des consignes et recommandations des fabricants.

3. RÉALISATION DES OPÉRATIONS:

Exécution de la tâche.

3.1 **Ordre séquentiel des opérations**: Opérations de base, préparatoires, de finition.

3.2 **Manipulation et utilisation adéquates des éléments de travail**: Choix et utilisation appropriés des éléments du travail lors des diverses opérations, précautions dans leur mise en place, observation des règles de sécurité.

3.3 **Consultation des sources**: Manuels des fabricants, dessins techniques, chartes ou tables de spécification, compagnons, professeurs, etc...

3.4 **Économie des ressources**: Matières premières, équipement, force musculaire, temps, etc...

3.5 **Dextérité et adresse**: Acuité visuelle et auditive, coordination des gestes et mouvements, souplesse, etc...

3.6 **Posture**: Position du corps qui facilite les mouvements, augmente la puissance, diminue la fatigue, réduit les risques d'accident.

3.7 **Qualité des opérations**: Conformité avec la commande, durée et fréquence des sous-opérations, qualité du produit.

4. ATTITUDES:

Manière d'être dans une situation ou une disponibilité à percevoir et à réagir d'une façon particulière.

4.1 **Propreté**: Concerne le travailleur, le lieu de travail et les éléments du travail.

4.2 **Initiative**: Capacité d'un individu à entreprendre quelque chose, à agir par lui-même.

4.3 **Ténacité**: Capacité d'un individu à vaincre les difficultés, à persister dans l'accomplissement d'une tâche.

4.4 **Stabilité émotionnelle**: Contrôle de soi, maîtrise des émotions, calme, humeur, réceptivité, etc...

4.5 **Hygiène**: Contrôle du milieu physique: éclairage, ventilation, niveau de bruits, etc...

4.6 **Intérêt au travail**: Assiduité, ponctualité, disponibilité, responsabilité.

4.7 **Sécurité**: Observation des règlements de sécurité. Prudent pour lui et les autres. Identification des sources d'accidents.

DÉFINITIONS DES DEGRÉS D'APPRENTISSAGE

COMPRÉHENSION DE LA TÂCHE

Faible : A besoin de beaucoup d'explications, n'arrive pas à comprendre.

Passable : A besoin d'explications, certains éléments importants sont oubliés.

Bon : Comprend la tâche dans son ensemble, éprouve des difficultés pour certains aspects.

Très bon : Identifie la tâche sans exiger d'aide, mais est incertain.

Excellent: Identifie la tâche avec assurance et sans délai.

DIAGNOSTIC

Faible : N'est pas en mesure de détecter le problème.

Passable : Pose des hypothèses peu valables.

Bon : Pose des hypothèses qui sont toutes valables.

Très bon : Pose quelques hypothèses, mais doit consulter pour choisir la meilleure.

Excellent: Diagnostique le problème correctement et sans hésitation.

DÉCISION

Faible : N'est pas en mesure de prendre une décision adéquate.

Passable : Hésite devant une décision à prendre, recherche l'appui de quelqu'un.

Bon : Les décisions reposent sur une analyse des facteurs impliqués.

Très bon : Réussit à trouver des solutions avec un minimum d'informations.

Excellent: Les décisions sont tout à fait judicieuses et prises sans hésitation.

ATTITUDES

Faible : Pratiquement inexistante, à faire acquérir.

Passable : Apparaît occasionnellement selon les circonstances.

Bon : Apparaît dans presque toutes les situations.

Très bon : Apparaît dans toutes les situations, mais avec une intensité variable.

Excellent: Fait partie de la personnalité, toujours présente.

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE LA GRILLE

1. Grille d'évaluation:
   Un instrument qui contient différents aspects permettant d'observer et d'apprécier la performance de l'élève pendant l'exécution d'une tâche ou d'un ensemble d'opérations.

2. Module:
   Le titre du module appartenant au profil ou programme enseigné.

3. Code:
   Le code numérique référant au module enseigné.

4. Description de la tâche ou objectif:
   Énoncé bref, clair et précis de la tâche à accomplir ou de l'objectif poursuivi.

5. Échelle d'appréciation:
   Un procédé d'évaluation qui permet de constater la présence et d'estimer l'évolution d'un phénomène de sorte que l'on peut savoir comment et où se situe un élève par rapport à des objectifs à atteindre ou à des comportements et habiletés qui sont déterminants dans la poursuite de ces objectifs.

6. Aspects observables:
   Des actions, des caractéristiques, des comportements, des attitudes, des qualités, qui sont observables et qui peuvent être évalués au moyen d'une échelle d'appréciation.

7. Évaluation et décision:
   - Évaluation: jugement que porte l'individu sur quelqu'un ou quelque chose.

   - Décision: action que pose l'individu en fonction du jugement auquel a donné lieu l'évaluation.

8. Niveaux de performance:
   L'apprentissage impliquant des changements de performance, les niveaux permettent de situer l'élève dans l'évolution de ses apprenttisages en tenant compte des caractéristiques de la tâche, d'une part, de la situation personnelle de celui-qui-apprend, d'autre part.

9. Commentaire général:
   Observations qui apparaissent importantes à signaler à l'élève. Elles constituent un feed-back généralement global.

10. Degrés de l'échelle d'appréciation:
    Les degrés sont définis pour chacun des aspects observables. Ils permettent d'estimer de façon quantitative et qualitative. Les définitions des degrés sont regroupées sur la fiche intitulée "DÉFINITIONS DES DEGRÉS D'APPRÉCIATION", laquelle suit la grille d'observation et d'évaluation.

DEUXIÈME PARTIE

CONSEILS PRATIQUES POUR

L'UTILISATION DE LA GRILLE

CONSEILS PRATIQUES POUR L'UTILISATION DE LA GRILLE

Il est d'opinion commune que l'évaluation formative fait partie intégrante de l'acte d'enseigner et qu'en conséquence elle est sous l'entière responsabilité de l'enseignant. Il importe donc que ce dernier dispose d'outils pouvant lui permettre de procéder à cette évaluation de la façon la plus objective possible. La grille d'observation et d'évaluation des apprentissages pratiques, telle que conçue, vise à favoriser l'objectivité dans l'appréciation des travaux pratiques des élèves et cela pendant qu'ils accomplissent une tâche déterminée.

En tant qu'instrument d'évaluation formative, la grille comporte des échelles d'appréciation et de niveaux de performance qui permettent de constater l'évolution de l'élève par rapport à lui-même et non de le comparer à d'autres élèves.

Pour faire une utilisation adéquate de l'instrument l'enseignant doit savoir quand, pourquoi et comment s'en servir. C'est à ces trois questions que nous tenterons de répondre.

1. À quel moment doit-on évaluer?

Le "Guide d'évaluation en classe" du programme de l'Initiation à la technologie, document rédigé par la D.G.D.P., préconise trois étapes précises en évaluation formative, soit avant l'apprentissage, pendant l'apprentissage, après l'apprentissage.

1.1 Avant l'apprentissage.

Lorsque l'enseignant désire vérifier certains acquis des élèves considérés comme préalables à de nouveaux apprentissages.

1.2 Pendant l'apprentissage.

Lorsque l'enseignant veut s'assurer que l'apprentissage s'effectue correctement et tel que prévu. Cette vérification permet d'apporter des correctifs au moment le plus opportun.

1.3 Après l'apprentissage.

Lorsque l'enseignant vérifie l'atteinte d'un ou de plusieurs objectif(s) qu'il juge préalable(s) à des apprentissages ultérieurs.

L'instrument servira plus particulièrement au cours de la deuxième étape, pendant l'apprentissage, pour réaliser ce que le M.E.Q. appelle "L'ÉVALUATION INTERACTIVE".

2. Pourquoi utiliser une telle grille?

L'utilisation d'une grille d'évaluation formative des apprentissages pratiques des élèves du secondaire professionnel devrait amener:

a) l'enseignant:

- à comparer les résultats de l'élève à différentes périodes de l'apprentissage;
- à connaître les capacités réelles de chaque élève;
- à situer l'élève dans son apprentissage;
- à diagnostiquer au bon moment les difficultés d'apprentissage;
- à mettre en évidence les points forts et les points faibles de l'élève;
- à intervenir de façon à promouvoir l'apprentissage.

b) l'élève:

- à évaluer sa propre performance;
- à constater une présence constante de l'enseignant;
- à connaître de façon claire et précise la tâche à accomplir;
- à connaître ses points forts et ses points faibles;
- à vérifier régulièrement ses progrès;
- à développer son autonomie dans les activités d'apprentissage.

3. Comment utiliser la grille?

La réponse à cette question comporte deux volets. Le premier consiste à fournir des indications sous forme de consignes, le deuxième à apporter des réponses à des interrogations que les expérimentateurs ont soulevées.

3.1 Consignes

- Procéder à un examen minutieux de la grille pour en avoir une compréhension significative, c'est-à-dire, découvrir le pourquoi des diverses dimensions.

- Lire attentivement les définitions qui apparaissent au verso de la grille ainsi que celles portant sur l'échelle d'appréciation. Il ne s'agit pas d'un exercice de mémorisation mais de compréhension. On peut facilement y référer au besoin.

- Faire l'essai de l'instrument en observant des tâches simples qui exigent un petit nombre d'opérations.

- Garder à l'esprit que dans l'exécution d'une tâche, le niveau de performance peut varier d'une opération à l'autre.

- Décrire de façon claire et précise la tâche à accomplir. S'il s'agit d'un objectif, il doit être observable et mesurable et formulé en termes non équivoques.

- Élaborer une cédule de rotation de façon à pouvoir évaluer le plus régulièrement possible chacun des élèves.

- Déterminer d'avance les aspects qui feront l'objet d'observation et d'évaluation et s'assurer que l'élève sache bien quels sont ces aspects.

- Ne pas hésiter à venir en aide à l'élève qui éprouve des difficultés à réaliser certaines opérations implicites à la tâche.

- Familiariser les élèves avec l'instrument pour fin d'auto-évaluation.

3.2 Réponses aux questions

Question I:

Faut-il cocher tous les items inscrits sous la rubrique "Aspects observables"?

Non. Il revient à l'enseignant d'identifier les aspects qu'il veut observer et évaluer dépendamment de la tâche à accomplir. Pour ce qui est des attitudes, l'enseignant doit identifier celles qu'il juge les plus importantes et les inscrire dans l'espace réservé à cet effet.

Question II:

Que doit-on inscrire dans la section "Évaluation et décision"?

D'abord, il n'est pas nécessaire de faire une évaluation écrite pour chacun des aspects observables. On ne le fait que lorsque l'évaluation par degré ou niveau ne fournit pas l'éclairage suffisant sur la performance. Lorsque c'est le cas, l'enseignant note ce qu'il juge important à communiquer à l'élève particulièrement ce qu'il compte faire.

Question III:

La grille pourrait-elle servir pour accorder une note à l'étudiant?

La grille est conçue pour fins d'évaluation formative mais non sommative, c'est-à-dire qu'elle permet de situer l'élève dans l'évolution de son apprentissage mais non de sanctionner en termes de réussite ou d'échec.

Question IV:

Peut-on utiliser la grille pour l'évaluation d'une tâche complexe?

Sur ce point les opinions des expérimentateurs sont partagées. Néanmoins la chose est possible si l'enseignant détermine d'avance les opérations qu'il juge devoir être prioritairement évaluées.